

INTÉGRER LE GENRE DANS LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME AU SÉNÉGAL

L'objectif de développement durable 6.2 vise d'ici 2030 à « assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable ». Dans la même lancée, l'autonomisation des femmes est visée à l'horizon 2030 à travers l'ODD 5 qui veut « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

L'étude de terrain menée, en fin 2019, par IPAR sur la question du genre dans l'assainissement autonome dans la banlieue de Dakar a produit des éléments factuels. Il devient stratégique de considérer ces éléments dans les politiques publiques du secteur de l'eau et de l'assainissement

au Sénégal afin de mieux garantir l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en la matière.

Cette étude a fait une analyse situationnelle du genre dans le sous-secteur de l'assainissement et a évalué en même temps la position et l'implication des femmes et des hommes dans la chaîne de valeur de l'assainissement dans les zones urbaines et périurbaines de Dakar.

Elle a montré la pertinence de l'approche genre dans la recherche mais aussi de passer, politiquement, par les femmes pour enclencher une dynamique de changement des comportements vers l'accès universel et la gestion sécurisée des boues de vidange.

1 Les femmes face aux inégalités liées à l'assainissement

Globalement, les inégalités de genre dans les sociétés se sont transposées dans le sous-secteur de l'assainissement. Les femmes sont plus exposées que les hommes aux effets des inégalités liées à l'assainissement. La place des femmes dans l'assainissement est jugée très infime à cause des disparités existantes et des considérations à la fois sociales, culturelles et religieuses à l'endroit de la gente féminine en général.

1. Les inégalités d'accès et de besoins d'assainissement

Les femmes sont plus confrontées à des inégalités relatives à l'accès, à la qualité, à la distribution, à la continuité des services d'assainissement, mais aussi à la tarification de ceux-ci et à la répartition géographique des ouvrages d'assainissement adéquats.



En cas de défécation à l'air libre, elles sont plus exposées que les hommes aux agressions physiques, sexuelles, psychologiques, aux infections, au contrôle social et à des pesanteurs sociales.

Les femmes ont un besoin spécifique d'assainissement qui est lié à la Gestion de l'Hygiène Menstruelle (GHM). Elles représentent 58,4% des membres des ménages enquêtés dont 74,2% sont en mesure de voir leurs menstrues.

« Le fait est que l'assainissement a toujours été un domaine qui intéresse peu les femmes en tant que secteur d'activités. Toutefois, dans nos réunions, j'y vois de plus en plus de femmes mais, malheureusement, elles finissent toujours par ne plus venir. Pourtant, c'est un secteur porteur qu'elles ne connaissent sans nul doute pas assez »
(Mme Léna Tall Faye, Présidente de Delta SA).

1.1 L'assignation des femmes aux tâches d'entretien des toilettes

L'entretien et la propreté des toilettes sont considérés comme un indicateur de notabilité ou de noblesse dans la société sénégalaise. Ils sont des vecteurs imposant la considération sociale et le respect des autres. Les femmes contrôlent plus l'accès des toilettes aux personnes étrangères de passage dans les foyers que les hommes.

Elles sont le plus souvent assignées à cette tâche d'entretien des toilettes dans les foyers. Pour tenir propre les lieux, les ménages dépensent entre 3 000 et 5 000 FCFA par mois pour se procurer des produits d'entretien.

Le statut de locataire ou de propriétaire peut influencer sur la propension des utilisateurs des toilettes à y investir pour l'entretien. Chez les locataires, les toilettes occupent le dernier poste de dépenses, après le loyer, l'électricité, l'eau, la nourriture, l'éducation et la santé.

1.2 Une faible présence des femmes dans le marché de la vidange

Le niveau d'instruction est un facteur essentiel pour une connaissance globale de la chaîne de valeur qui peut induire un comportement plus souhaitable pour le développement de l'assainissement autonome et des pratiques d'hygiène plus conformes. Au stade de la vidange, la présence des femmes s'allège au profit des hommes qui s'occupent généralement de trouver un camion de vidange mécanique de 30 000 à 35 000 F CFA, ou des vidangeurs manuels au tarif évoluant de 10 000 à 20 000 F CFA.

Le marché de la vidange est complètement dominé



par les hommes. Toutefois, la gente féminine fait timidement son entrée dans l'entrepreneuriat de l'assainissement.

Cette « incursion » féminine s'est, pour le moment, cantonnée aux maillons « vidange et transport » de la chaîne de valeur de l'assainissement. Seulement 2 des 144 membres propriétaires de camions de vidange de l'Association des Acteurs de l'Assainissement du Sénégal (AAAS) sont des femmes, soit uniquement 1,41%.

À l'état actuel des choses, les femmes n'arrivent pas à couvrir toute la chaîne de valeur de l'assainissement autonome au Sénégal en termes d'activités économiques mais aussi en termes de prise en compte des inégalités auxquelles elles font face dans le sous-secteur.

2 Enjeux liés au genre dans la recherche et les politiques d'assainissement

Dans le rapport WSSC/ONU-Femmes, les femmes et les filles représentent plus de 50% des utilisateurs de services d'eau, d'assainissement et d'hygiène et sont de fait des gestionnaires de services d'eau, d'hygiène et d'assainissement. C'est en décembre 2015 que l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté la résolution 70/169 établissant le principe que les droits à l'eau et à l'assainissement soient clairement séparés avec des caractéristiques distinctes et faisant référence à la gestion de l'hygiène menstruelle (WSSCC et ONU-Femmes, 2016).

2.1 Des déchets solides dans les toilettes

D'après l'étude d'IPAR citée plus haut, les femmes du Sénégal produiraient 724 816 140,72 de déchets hygiéniques par an. Les toilettes sont très souvent la destination transitoire de ces déchets hygiéniques qui finissent par atterrir au niveau des stations de traitement des boues de vidange. Cela est dû à



des réalités socio-culturelles qui font que le sang des menstrues finisse dans les toilettes avec les serviettes hygiéniques qui lui ont servi de support. Les menstrues sont perçues comme des « impuretés » dont il faut se débarrasser.

Les déchets solides et produits chimiques (produits d'entretien des toilettes) évacués dans les fosses septiques et dont la plupart portent la signature féminine ont des conséquences négatives sur le traitement technique et la gestion financière des boues de vidange. Cette pratique entame aussi la qualité des produits dérivés issus du traitement de ces boues de vidange et qui sont, pourtant, destinés à une valorisation multiforme.



2.2 L'inadaptation des offres d'infrastructures d'assainissement aux besoins des femmes

Les chaises anglaises sont plus adaptées aux femmes, aux personnes âgées et aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Or, seulement 10% des interviewés déclarent en disposer pendant que les 90% utilisent des chaises turques jugées inadaptées aux besoins de ces 3 catégories d'usagers.

Le déficit d'infrastructures d'assainissement adéquates prenant en compte la GHM en milieu scolaire est un handicap non négligeable qui brise le vecteur de promotion sociale (école) et d'autonomisation des femmes.

Les femmes sont plus confrontées à des inégalités relatives à la qualité, à la distribution, à la continuité du service d'assainissement, mais aussi à la tarification de celui-ci et à la répartition géographique des ouvrages d'assainissement adéquats.

Au vu de ces enjeux, les femmes sont incontournables pour atteindre l'ODD 6.2 à l'horizon 2030. L'absence ou une faiblesse des considérations de genre dans les politiques et les interventions compromettra l'accès universel à l'assainissement et la gestion sécurisée des boues de vidange.

3 Recommandations sensibles au genre dans l'assainissement

Même si les femmes sont davantage présentes dans les administrations des entreprises opérant dans le sous-secteur de l'assainissement, elles sont quasiment absentes dans les maillons de la collecte, du transport du traitement et de la réutilisation. Néanmoins, les conséquences de leurs pratiques se font sentir précisément à ces niveaux à cause des déchets solides et des produits chimiques qui atterrissent dans les toilettes. La recommandation majeure est de promouvoir l'équité et l'égalité du genre au sein du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement et dans les projets et programmes, en vue de garantir l'effectivité de l'intégration du genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Pour cela, plusieurs axes d'interventions politiques sont identifiés.

3.1 Intégrer l'approche genre dans la recherche et les politiques d'assainissement

Le tabou qui entoure la question des excréta humains et de l'hygiène menstruelle ne facilite pas « l'intrusion » des chercheurs dans l'intimité des populations, en particulier celle des femmes pour davantage comprendre les besoins et les logiques à la base des comportements et des pratiques. La



résorption de ce gap de connaissance demande de soutenir davantage la recherche pour mieux prendre en compte les besoins sexospécifiques des femmes et des PMR dans les politiques d'assainissement.

Il faudrait tenir davantage compte des besoins sexospécifiques des femmes dans les normes de construction des ouvrages d'assainissement pour un accès universel et sécurisé. Elles représentent 50,1% de la population sénégalaise selon le dernier recensement effectué par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) en 2013. Il s'agit de promouvoir non seulement l'égalité, mais aussi l'équité entre les femmes et les hommes sur l'accès, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'assainissement. L'installation de la cellule genre au sein du Ministère de l'eau et de l'assainissement démontre l'engagement de l'Etat du Sénégal et du Ministère à intégrer le genre dans la prise de décision et la mise en œuvre des politiques publiques dans

le sous-secteur. La Ligue des Ambassadeurs/ Ambassadeuses Genre et Assainissement dans chaque service du public et du privé mais aussi dans les Organisations Communautaires de Base (OCB) constitue un bel exemple.

3.2 Faire des femmes les forces motrices du changement de comportements

Compte tenu du rôle, des implications et du positionnement stratégiques des femmes de la société sénégalaise autour de la chaîne de valeur de l'assainissement autonome, les femmes constituent un canal de sensibilisation et de plaidoyer pertinent. Ce positionnement peut non seulement renverser la tendance inégalitaire dans le sous-secteur de l'assainissement, mais aussi, optimiser la gestion de toute la chaîne de valeur de l'assainissement autonome.

Sensibiliser et conscientiser davantage les femmes sur les conséquences néfastes du rejet des déchets solides et des produits chimiques dans les toilettes sur toute la chaîne de valeur de l'assainissement autonome sont des approches essentielles pour le changement des pratiques d'hygiène dans les ménages. Ce changement doit contribuer à optimiser et à rentabiliser davantage le marché des boues de vidange dans le sous-secteur de l'assainissement et particulièrement pour le secteur privé en plein expansion. La création des Associations Panafricaines des acteurs de l'assainissement en février 2019 à Cape Town lors de la Conférence internationale FSM 5 (Fecal Sludge Management) en est un exemple.

3.3 Promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans l'assainissement

La promotion de la présence active et entrepreneuriale des femmes au niveau de tous les maillons de la chaîne de valeur de l'assainissement (surtout au niveau du traitement et de la valorisation) constitue une orientation politique majeure. Elle facilite la dissémination de la compréhension des enjeux financiers et environnementaux liés à la présence de déchets solides et de produits chimiques dans les boues de vidange.



Think Tank Ouest-Africain
Kër Jacques Faye, Lot 445, Ngor-Dakar (Sénégal)

Bureau : (+221) 33.869.00.79
BP : 16788-Dakar Fann-Sénégal

Site internet : www.ipar.sn